
L'évaluation des politiques publiques peut-elle être neutre ?

Sabina Issehnane*¹

¹Université Rennes 2, LIRIS, LIED et Centre d'études de l'emploi et du travail – Université Rennes 2 - Haute Bretagne : EA2241, Centre d'études de emploi (CEE), Laboratoire Interdisciplinaire des Energies de Demain : UMR8236 – France

Résumé

Les évaluations menées sur les politiques de l'emploi sont nombreuses et s'appuient en économie principalement sur des évaluations microéconométriques. A partir de l'exemple d'un dispositif de la politique de l'emploi – l'activité réduite -, nous analysons les travaux effectués sur la question. L'activité réduite désigne, non seulement le fait d'exercer une activité tout en étant demandeur d'emploi, mais aussi la possibilité de cumuler les revenus d'une activité réduite avec l'indemnisation du chômage. Ce dispositif s'appuie sur l'idée qu'il inciterait les demandeurs d'emploi à reprendre une activité même si celle-ci est moins rémunérée que celle précédant leur inscription à Pôle emploi. La négociation d'assurance chômage de 2019 a eu pour objectif de réformer ce dispositif de cumul. Les arguments évoqués par la feuille de route du gouvernement s'appuient sur certaines évaluations menées sur les effets de l'activité réduite. Pendant longtemps, l'activité réduite a été promue avec l'argument qu' " un petit emploi " était préférable à aucun emploi. Ainsi, elle devait permettre aux chômeurs de réduire leur distance à l'emploi et favoriser leur retour à l'emploi. Force est de constater que depuis les années 90, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories B et C - qui exercent une activité réduite - a triplé. Face à ce constat, d'autres évaluations sont mobilisées afin d'expliquer que ce dispositif peut enfermer les demandeurs d'emploi qui exercent ces activités – souvent courtes et peu rémunérées - dans une trajectoire précaire. Nous analysons ainsi les travaux d'évaluation de l'activité réduite qui se sont développés depuis les années 90, ainsi qu'une évaluation menée par nos soins qui s'appuie sur une approche interdisciplinaire d'un point de vue méthodologique dont l'objectif était de rendre compte de la réalité complexe de ce phénomène. Diverses méthodes ont été mobilisées afin d'étudier ce dispositif : analyse statistique couplée à une enquête de terrain (entretiens semi-directifs) auprès de demandeurs d'emploi, analyse de données avec la mobilisation d'une méthode d'optimal matching, et évaluation économétrique s'appuyant sur une méthode de matching dynamique. Nous présenterons en quoi une approche interdisciplinaire permet de mieux comprendre un phénomène complexe, mais aussi les limites de nos travaux à proposer une approche alternative de l'évaluation microéconométrique de ce dispositif.

Mots-Clés: Evaluation des politiques publiques, méthodes quantitatives, méthode qualitative

*Intervenant